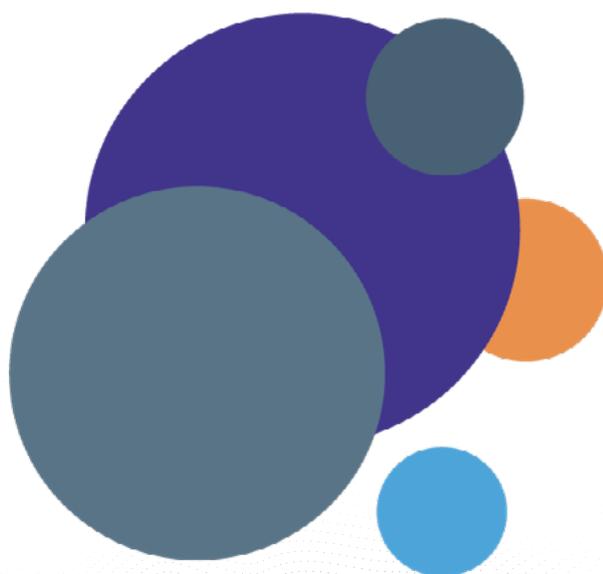


APPEL À EXPERIMENTATION

CAMPUS DU FUTUR

Pour des expérimentations d'innovation
technologique afin de co-concevoir
un campus phygital connecté.







05

CAMPUS DU FUTUR

06

LE CONTEXTE

07

LES OBJECTIFS

09

LES THÉMATIQUES
IDENTIFIÉES

10

PROCESSUS DE
CANDIDATURE

11

POINT DE CONTACT

13

LES CONDITIONS À
L'EXPÉRIMENTATION

LE CAMPUS DU FUTUR

« Un Campus Phygital et Connecté pour une Expérience Etudiants, Enseignants et Collaborateurs Augmentée »

L'École de Management de Normandie et le Pôle TES lancent un appel à expérimentation pour équiper, déployer et expérimenter des solutions numériques innovantes répondant aux enjeux du bâtiment intelligent.

Définition du bâtiment intelligent :

Un bâtiment intelligent ou «Smart building» est un bâtiment qui cherche à répondre aux enjeux généraux de confort, de bien-être, de sécurité et de performance énergétique et environnementale par l'exploitation des technologies numériques.

« Grâce aux technologies numériques, notamment l'IoT, les bâtiments deviennent désormais de véritables plateformes de services, au bénéfice des usagers comme des exploitants. Bureaux, centres commerciaux ou sites de production deviennent désormais des plateformes autour desquelles gravite toute une série de services, destinés à faciliter le quotidien des usagers comme des gestionnaires. Ces services permettent de piloter de façon intelligente la consommation énergétique, l'occupation des salles, l'entretien des différents équipements ou encore les interventions de prestataires. » IoT Valley (Toulouse)



LE CONTEXTE



L'École de Management de Normandie porte l'ambition d'imaginer le **Campus du futur** afin de proposer à ses étudiants, enseignants, collaborateurs, visiteurs, une expérience unique, augmentée et connectée.

Le **Smart Campus** se doit d'être un bâtiment intelligent, piloté au moyen des nouvelles technologies et objets connectés assurant une expérience de vie dans le bâtiment plus sûre, modulaire, flexible prenant en compte les exigences de développement durable en termes énergétiques et sanitaires.

Le Campus du futur doit repenser l'organisation et le partage de ses espaces entre des publics internes et externes à l'École afin de préparer les étudiants, au travers de leurs apprentissages, aux nouveaux modes de travail.

Cet AAE vise à identifier et à sélectionner des projets d'expérimentation qui pourront être déployés partiellement ou dans leur intégralité en cas de succès sur l'ensemble des campus de l'École de Management de Normandie.

Pour produire et lancer cet **Appel à Expérimentation**, l'École de Management de Normandie et le **Pôle TES** se sont associés afin de sélectionner et d'évaluer la pertinence des propositions et des solutions, et ainsi contribuer à l'accélération de la mise sur le marché de ces innovations.

Chaque proposition d'expérimentation sera évaluée par plusieurs représentants des partenaires. Les candidats (seuls ou en consortium) seront évalués sur dossier et en visio lors d'un jury de sélection.

Le projet d'expérimentation devra préciser les éléments suivants :

- Offre Technologique, planning d'expérimentation
- Moyens nécessaires pour sa réalisation (humains, matériels et financiers)
- Objectifs de l'expérimentation sur les critères d'évaluation

LES OBJECTIFS

Les projets proposés devront permettre de réaliser dans un temps court (inférieur à 6 mois) des expérimentations de solutions innovantes. Elles devront être suffisamment matures pour être évaluées dans de bonnes conditions, en recherche de terrains d'expérimentations pour tester des nouvelles solutions et/ ou de déploiement pour obtenir des retours utilisateurs.

Les lauréats de cet Appel à Expérimentation pourront bénéficier, en fonction de leurs besoins :

- D'une équipe de soutien, d'accès aux installations et équipements, d'analyses croisées du REX,
- D'une communication et valorisation de leur projet,
- D'une identification de leurs besoins et d'aide dans la structuration des étapes de l'expérimentation,
- D'un accompagnement dans la recherche de financement pour la mise en œuvre de l'expérimentation,
- De rendez-vous organisés avec des professionnels métiers ou des experts,
- D'une mise en avant lors d'un événement dédié et auprès de la presse.





LES THÉMATIQUES IDENTIFIÉES

Les thématiques retenues pour le présent Appel à Expérimentation sont en cohérence avec les ambitions des partenaires.

Cet AAE a pour objectif de proposer des produits ou services numériques innovants autour des thématiques suivantes :

CAMPUS INNOVANT, CONNECTÉ et METAVERSE ou l'utilisation des nouvelles technologies pour bien vivre dans un bâtiment.

Axes de solutions attendues :

- **Faciliter** : fluidifier l'accès des bâtiments à tous ses utilisateurs (internes et externes), y compris les publics spécifiques.
- **Sûreté** : sécuriser les accès dans le bâtiment, gérer le contrôle d'accès nominativement, gérer les droits d'accès en temps réel et à distance.
- **Gestion autonome et prédictive** : permettre de mieux gérer les infrastructures, les déplacements, l'environnement, etc.
- **Gestion dynamique des ressources** : réservations d'espaces (salles, places et postes de travail, parking, voitures, vélos, casiers...) en temps réel.
- **Optimisation de l'énergie** : analyser les données énergétiques et les pratiques des usagers afin d'optimiser la consommation.
- **Gestion environnementale et sanitaire** : qualité de l'air, revêtements virucides...(mise en place de capteurs IoT, remontée des informations en temps réel et envoi de notifications).
- **Optimisation des déplacements** : assistant, géolocalisation, MAP interactive, prévention des dangers, calculateur d'itinéraire, création de communautés.
- **Santé** : Calcul calories brûlées, bienfaits du sport sur le corps.
- **Services** : développer l'offre de services sur le campus (locations d'espaces, coworking, amphithéâtres, postes de travail, bulles sonores...).
- **Formation** : E-formation, E-maintenance.
- **Mobilité douce et active** : favoriser la mobilité des parties prenantes du campus.

PROCESSUS DE CANDIDATURE

1

Critères de sélection

Cet AAE est ouvert aux adhérents du Pôle TES et du Pôle Images & Réseaux, ainsi qu'aux entreprises de la French Tech LE HAVRE ou à toute entreprise ayant fait une demande d'adhésion au moment du dépôt du dossier de candidature.

Caractéristiques des projets sélectionnés :

- Caractère innovant, répondant aux thématiques définies dans le cadre de cet Appel à Expérimentation
- Faisabilité de l'expérimentation
- Atteinte des objectifs fixés
- Réplicabilité, déployabilité sur un territoire plus large

2

Déroulé du programme

- Phase de sélection : L'évaluation des dossiers sera réalisée par un comité composé des partenaires de l'AAE.
- Les auditions seront organisées courant novembre 2021.
- Accompagnement : Le Pôle TES propose d'accompagner les projets retenus (mise en réseau, accompagnement individuel et financement en fonction des projets).
- Un permanent sera dédié aux lauréats pour accompagner, lancer et suivre l'expérimentation.

Phase finale : dans la mesure où les partenaires sont mutuellement satisfaits des résultats, le lauréat disposera de cette référence de projet pour ses actions de marketing.

3

Dossier de candidature

D'une longueur de 10 pages maximum à renvoyer à Marie PEREDA : marie.pereda@pole-tes.com, il comprend la description détaillée de la solution proposée, appuyée par des visuels.

La description doit comprendre :

- Description technique de la solution,
- Protocole d'expérimentation proposé,
- Objectifs et résultats attendus,
- Moyens à mettre en œuvre pour réaliser l'expérimentation.

[Téléchargez le dossier de candidature](#)

4

Calendrier

Du 17 septembre au 13 octobre - Ouverture des candidatures

Du 18 octobre au 8 novembre - Évaluation des dossiers

Semaine du 8 novembre - Audit des entreprises

Fin novembre 2021 - Annonce des lauréats

Point de contact

Marie PEREDA, Responsable territoriale

marie.pereda@pole-tes.com - 07 68 51 18 26

Pôle TES Bâtiment Erable Campus EffiScience
8 Rue Léopold Sédar-Senghor, 14460 Colombelles





 **PÔLE TES**
e-secure & digital innovation



LES CONDITIONS À L'EXPÉRIMENTATION

Cet Appel à Expérimentation est ouvert aux adhérents du Pôle TES et du Pôle Images & Réseaux, ainsi qu'aux entreprises de la FT LE HAVRE, ou à toute entreprise ayant fait une demande d'adhésion au moment du dépôt du dossier de candidature.

Le porteur du projet devra être titulaire des droits éventuels et/ou disposer des autorisations nécessaires pour développer son projet. La solution innovante déployée est et demeure la propriété du porteur de projet. Les porteurs de projets seront responsables du produit/service qu'ils expérimentent, assumeront l'installation, l'entretien, le gardiennage, la maintenance et la désinstallation du produit/service si nécessaire.

Les lauréats sélectionnés s'engagent également à veiller au bon déroulé des expérimentations en mettant en place les ressources nécessaires et en participant aux réunions prévues. En cas de désistement ou d'impossibilité de remplir ces obligations, le lauréat devra renoncer à son titre ainsi qu'aux autres volets de l'accompagnement.

Le formulaire de candidature devra être rédigé en langue française, ainsi que tous les autres documents remis par les candidats dans la mesure du possible. Le règlement est soumis à la loi française. Tout litige afférent à son interprétation et son application relève de la seule compétence juridictionnelle française.

Pour toute question, vous pouvez contacter : Marie Pereda



CONTACT

Pôle de compétitivité numérique de Normandie



contact@pole-tes.com



pole-tes.com



+33 2 31 53 63 30

2021 © Pôle TES

Le Pôle TES est soutenu financièrement par :

